

Sommaire

Editorial

Situation de la sécurité alimentaire:

LES INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES.....	2
BILAN ALIMENTAIRE.....	4
LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LES DEPARTEMENTS	6

Sujet du jour :

LES INONDATIONS DE 2004; BILAN ET LECONS.....	14
---	----

Les Résolutions du SMA;

Où en sommes nous aujourd'hui?.....	16
-------------------------------------	----



Rédaction:

AVIN Danielle
CALIXTE Aldrin
EXANTUS Douby
GEORGES Julnor
MATHIEU Gary
MINISTERE ENVIRONNEMENT

Responsable de Rédaction:
GEORGES Julnor

Mise en page :
EXANTUS Douby

Édition: CNSA

Dépôt légal # 03-05-146



Ce document a été réalisé avec l'appui financier de l'Union européenne. Son contenu relève cependant, de la seule responsabilité de la CNSA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Au point de vue climatique, en dépit de ce qu'on pourrait en penser, l'année 2004 a été dans l'ensemble une bonne année ; la production agricole a été plus abondante qu'en 2003 ; la mission FAO/PAM qui a travaillé en novembre 2004 conjointement avec la CNSA et les Directions Départementales du Ministère de l'Agriculture, a estimé la production céréalière de 6.5% plus élevée que la moyenne des 5 dernières années.

Malheureusement, l'état des routes, cause d'une fragmentation considérable des marchés, n'a pas pu permettre aux consommateurs de bénéficier convenablement de cette augmentation de production ; les variations des prix des aliments d'une région à l'autre en sont une illustration. L'inflation générale et l'inflation alimentaire ont connu une baisse assez significative par rapport à l'année 2003 et le taux de change s'est stabilisé à un niveau inférieur à celui de l'année 2003. Un panorama de la situation de sécurité alimentaire pour l'année 2004 vous est présenté dans le premier article de ce numéro ; celui-ci est complété par des extraits d'un rapport beaucoup plus large et portant sur une plus longue période de temps : « Le Rapport de Suivi des Résolutions du Sommet Mondial de l'Alimentation ».

Cependant, l'actualité tragique, douloureuse de l'année 2004 demeure les inondations de mai dans les régions du Sud et du Sud-Est et de septembre dans les régions de l'Artibonite et du Nord-Ouest qui ont été inconcevablement meurtrières et destructives. Elles n'ont cependant été qu'une simple mise en garde, que notre extrême fragilité a malheureusement transformée en catastrophes. Nous devons en tenir compte, et vite, si nous ne voulons pas avoir à déplorer des pertes 100 fois plus lourdes encore. La situation est d'autant plus sérieuse que le taux d'urbanisation sauvage s'accélère à un rythme alarmant, - 3,5 % par an pour la période 1971- 1982 contre 4,7 % par an depuis 1982. Vous trouverez dans ce numéro une brève analyse, par le Ministère de l'Environnement, des leçons à tirer de ces sinistres.

Chères lectrices, chers lecteurs, nous vous souhaitons un bon trimestre et une bonne lecture de ce numéro.

La Coordinatrice

Analyse de la Sécurité alimentaire



Les indicateurs macro-économiques et Sécurité Alimentaire

Sommaire

L'année 2004 est marquée par une tendance à la baisse des principaux indicateurs retenus pour le suivi de la sécurité alimentaire des ménages par rapport à l'année précédente. L'inflation générale a connu une baisse très significative par rapport à 2003, les différentes composantes de l'inflation générale sont aussi à la baisse, sauf le secteur transport. En ce qui a trait au taux de change, une certaine baisse a été constatée au cours de l'année par rapport à l'an dernier, avec cependant une légère tendance à la hausse au cours du dernier trimestre de l'année.

L'estimation de la production céréalière pour l'année 2004 est de 395.000 TM. Avec cette estimation, le pays connaît une production céréalière supérieure d'environ 9% par rapport à l'année dernière et 6.5% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les disponibilités alimentaires sont surtout satisfaisantes dans les zones de production du maïs. Le bilan alimentaire pour l'année est globalement positif, les besoins alimentaires étant estimés à 1.830.000 TEC contre les disponibilités 2.113.310,5 TEC ce qui dégagent un excédent d'environ 15.5%.

Toutefois, ce tableau favorable est assombri par les inondations de mai et de septembre qui ont causé d'énormes pertes en vies humaines, des dégâts inimaginables à l'agriculture et aux moyens de production. Cette situation a surtout affecté la production de bananes et des légumes, et à un degré moindre, celle du riz et du sorgho. Les inondations ont surtout frappé les communes de Belle Anse, de Thiotte, de Grand Gosier et de l'Anse à Pitre dans le Sud-Est, Fonds-Verrettes dans le département de l'Ouest au cours du mois de mai, la ville des Gonaïves dans l'Artibonite et la Vallée des Trois Rivières dans le département du Nord-Ouest au cours de la deuxième quinzaine du mois de septembre. Les dégâts occasionnés par les inondations de mai, selon une évaluation de FAO/MARNDR, sont estimés à plus de 2000 morts, plus de 1500 ha de plantations détruites et d'environ 13 000 têtes de bétail emportées. Les pertes dues aux inondations de septembre sont estimées à plus de 3 000 morts, environ 3 100 ha de plantations dévastées, plus de 6 000 têtes de bétail et 26 000 volailles emportées. Outre les inondations, le département du Nord-Ouest a été aussi frappé par la sécheresse pour la troisième année consécutive, certaines localités dans la Grand-Anse ont connu la sécheresse pour cette année.

Les prix ont beaucoup fluctué au cours de l'année avec bien évidemment une tendance générale à la hausse due en grande partie au mauvais état des routes et de l'insécurité. Cependant, les prix ont aussi enregistré des baisses en particulier dans les zones de grande production à cause des difficultés d'acheminement des produits dans les principaux marchés urbains entraînant des pertes de revenus pour les agriculteurs.

Indicateurs macro-économiques

Méthodologie

Les indicateurs retenus sont ceux qui présentent une corrélation – ne serait-ce que théorique – avec la situation de la sécurité alimentaire. Ils sont en grande partie, fournis par les institutions partenaires. Nous présentons l'évolution de ces indicateurs par rapport au trimestre juillet/septembre 2004 ainsi qu'avec le niveau de l'année précédente à la même époque et de la période de référence (1999-2003).

Deux principaux indicateurs sont retenus : l'inflation et le taux de change. Le premier permet d'apprécier l'évolution du pouvoir d'achat des ménages, c'est-à-dire leur capacité de se procurer des biens et services. L'inflation générale est présentée avec trois ses composantes (alimentaire, santé et transport) -. Cette ventilation aide à répartir les dépenses des ménages entre les secteurs retenus. Le deuxième, le taux de change, au cours de cette dernière

décennie, joue un rôle prépondérant dans la détermination du bien être de la société haïtienne. Il est positivement corrélé avec le niveau des prix et des biens. Plus il est élevé, plus le niveau des prix l'est, car en Haïti ces produits sont généralement importés. Quant aux produits locaux – certains produits agricoles – les producteurs sont obligés de les vendre à un prix leur permettant de se procurer des biens importés.

Tableau 1.- Evolution des Indicateurs macro-économiques

Période	Inflation				Taux de change
	Générale	Secteur Alimentaire	Secteur Medical	Secteur Transport	Gdes/\$ US
1er	23.10	27.13	28.95	12.34	42.68
2eme	24.85	34.15	24.46	8.15	37.29
3eme	21.27	27.00	22.04	16.66	36.33
4eme	19.78	24.77	19.79	22.04	36.81
2004	22.25	28.26	23.81	14.80	38.28

Source: CNSA d'après BRH/IHSI

Inflation générale

Une forte inflation, d'une manière générale, érode la valeur des revenus et de l'épargne. Elle pénalise tout particulièrement les ménages qui ont un revenu fixe, notamment les personnes les plus vulnérables de la population. Au cours des cinq dernières années (1999 – 2003), le taux d'inflation annuel a beaucoup fluctué. Il a atteint un sommet exceptionnel de 39.15 % en 2003 contre 22.74 % en 2004. Le taux d'inflation moyen au cours de ces cinq ans est de 17.12 %. L'inflation pour la période octobre/décembre 2004 est de 19.78 % en baisse par rapport à juillet/septembre (21.27%). Cette tendance à la baisse affichée par l'inflation pendant l'année 2004 par rapport à l'an dernier a probablement augmenté le pouvoir d'achat des ménages. Il est à noter qu'au cours du mois de décembre l'inflation montre une nette tendance à la baisse même par rapport à la période de référence ; ceci peut laisser espérer une année 2005 moins difficile pour les ménages. Toutefois, le pouvoir d'achat du consommateur moyen en 2004 diminue par rapport aux cinq dernières années.

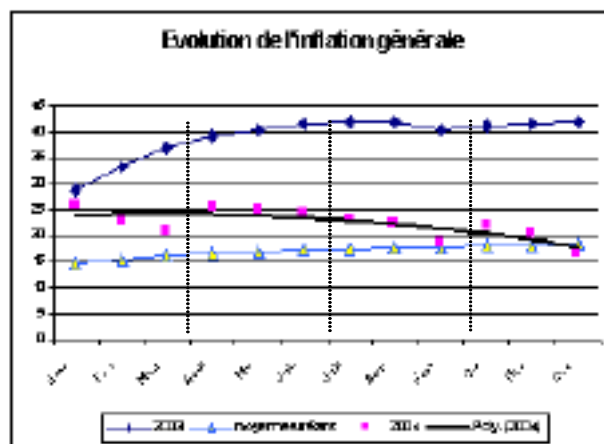
Secteur transport

Le taux d'inflation du secteur transport ne suit pas le même schéma que l'inflation générale. L'allure de la courbe de tendance montre l'évolution à la hausse de l'inflation du secteur transport au cours de l'année, due en grande partie à l'augmentation du prix du carburant à la pompe. Pendant la période octobre/décembre, l'inflation du secteur transport est 22.04 % soit une augmentation de 32 % par rapport à juillet/septembre. Par contre, comparé à l'année 2003 à la même époque, le taux d'inflation affiche une baisse de plus de 77 %. Cette tendance à la hausse au cours de l'année a eu des conséquences négatives sur la circulation des produits, affectant ainsi l'accessibilité des ménages aux produits alimentaires. Toutefois, le niveau d'inflation du secteur transport pour l'année 2004 reste en dessous du niveau moyen enregistré au cours des cinq dernières années ; même constat par rapport au niveau de l'année 2003.

Secteur médical

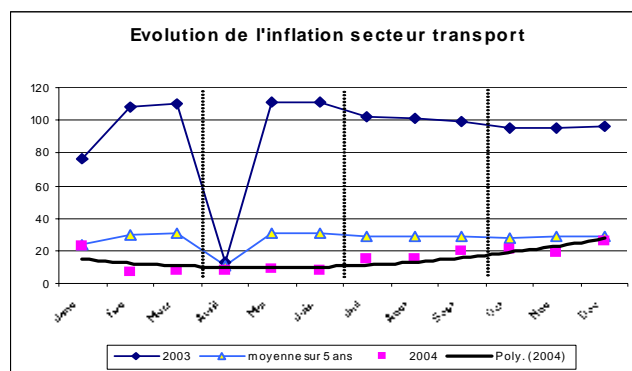
L'inflation au niveau du secteur médical a connu une baisse de 10.2 % pour le trimestre octobre / décembre 2004. Comparé à l'année dernière, à la même période, le niveau d'inflation affiche une baisse 49.4 %. En revanche, comparé au taux moyen de l'inflation du secteur santé au cours des cinq dernières années (1999 – 2003), l'inflation affiche une hausse d'environ 28 % et de fait reste en dessus de la période de référence. L'analyse de l'inflation du secteur santé permet cependant de constater qu'au début de l'année, l'acquisition des produits pharmaceutique et/ou l'accessibilité aux soins de santé se sont révélées très difficile avec un taux d'inflation dépassant le niveau de 2003 et celui de la période de référence ; depuis le mois de mars une certaine amélioration s'est fait sentir avec une baisse par rapport à l'année dernière, cette baisse s'est poursuivie tout au cours de l'année pour atteindre son plus bas niveau et une régression par rapport à la période de référence au cours du mois de décembre. Une baisse des coûts des soins de santé et des médicaments peuvent permettre une plus grande part du budget des ménages à l'acquisition des produits alimentaires.

Graphe 1 : Evolution de l'inflation générale en 2004 par rapport à 2003 et à la période de référence.



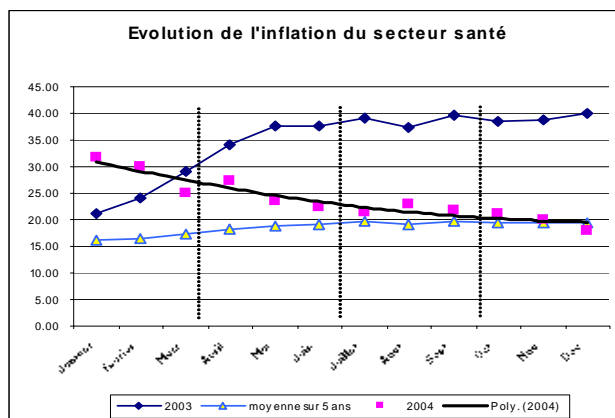
Source : CNSA, d'après IHSI

Graphe 2 : Evolution de l'inflation du secteur transport en 2004 par rapport à 2003 et à la période de référence.



Source : CNSA, d'après IHSI

Graphe 3 : Evolution de l'inflation du secteur santé en 2004 par rapport à 2003 et à la période de référence.

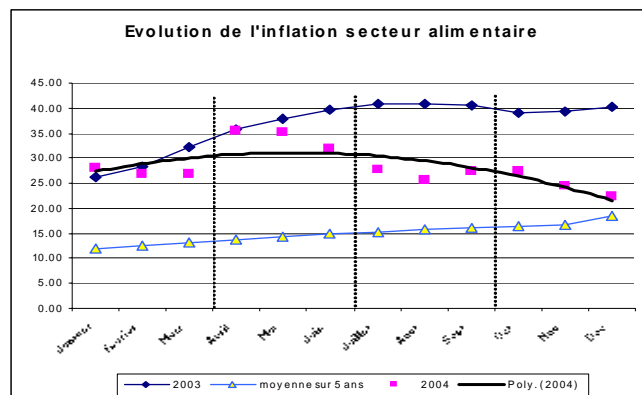


Source : CNSA, d'après IHSI

Secteur Alimentaire

L'inflation du secteur alimentaire au cours de l'année 2004 montre deux tendances ; tendance à la hausse pendant les six premiers mois, à la baisse sur les six derniers mois. Cette dernière tendance a été très bénéfique pour les ménages qui consacrent plus de 55 % de leur revenu à l'alimentation. Cette baisse devrait aussi se traduire pour les ménages, par plus de produits alimentaires pour le même niveau de dépenses. L'inflation dans le secteur alimentaire pour le trimestre octobre/ décembre 2004 a connu une baisse par rapport à celui du trimestre juillet /septembre de l'ordre de 8.27 %. Par rapport à la même époque, l'année dernière, la baisse est d'autant plus significative soit 37.31 %. Par contre, comparée à la moyenne des cinq dernières années (1999 – 2003), l'inflation du secteur alimentaire pour l'année montre une nette hausse.

Graphe 4 : Evolution de l' inflation du secteur alimentaire en 2004 par rapport à 2003 et à la période de référence.

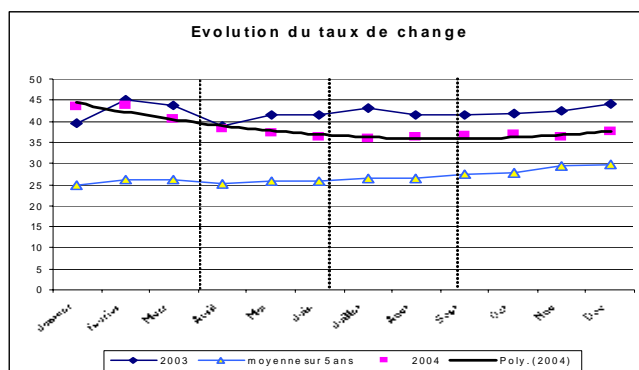


Source : CNSA, d'après IHSI

Taux de change

L'augmentation du taux de change d'une manière générale aggrave les conditions de vie des ménages. Toute fluctuation à la hausse du taux de change influe directement sur les prix dans le même sens, mais sa variation à la baisse ne se répercute pas forcément sur le niveau des prix. Le taux de change pour l'année 2004 comparé au taux moyen calculé sur les cinq dernières années (1999 – 2003) montre une tendance à la hausse tout en étant inférieur par rapport à celui de 2003. Le taux de change moyen en 2004 est 38.28 contre 42.13 en 2003. Malgré une légère hausse au dernier trimestre de l'année, par rapport à la même époque, l'année dernière, le taux de change affiche une tendance à la baisse de l'ordre de 14.18 %.

Graphe 5 : Evolution du taux en 2004 par rapport à 2003 et à la période de référence.



Source : CNSA, d'après BRH

La situation alimentaire au cours de l'année 2004

Disponibilité des Produits Alimentaires

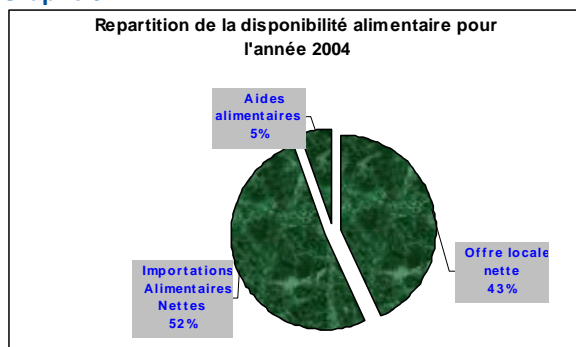
La disponibilité alimentaire moyenne, au niveau du pays, est équivalente à la production nationale à laquelle on ajoute les importations et les aides alimentaires. Cette disponibilité se trouve allégée des exportations et des réexportations vers la République dominicaine. Il faut encore soustraire de ce résultat, d'une part ce qui est destiné à l'alimentation animale, à l'industrie non alimentaire, aux semences et les pertes. La conversion des différents vivres alimentaires, de quelque soit leur provenance, en Tonne Equivalent Céréale (TEC), donne la disponibilité totale. Elle s'élève à **2 .194.810 TEC** en 2004.

De ce montant, exceptionnel pour l'année 2003/2004, la production nationale agricole nette, avec 961.190 TEC, représente environ 43%, les importations commerciales couvrent 52% et l'aide alimentaire 5% suivant le tableau ci-contre. donnant la structure de la disponibilité alimentaire. On constate que cette disponibilité est en hausse de 18% par rapport à celle de l'année 2002/2003 qui a atteint 1.795.039 TEC.

La production nationale

L'évaluation préliminaire des récoltes de 2003/2004 selon MARNDR/FAO a abouti à une production nationale de 1.667.600 T.M. Cette production est équivalente à 970 136.30 TEC. Cette production est en hausse par rapport à celle de l'année dernière malgré les grandes intempéries ayant affectées le pays au cours de cette année. Les différentes

Graphe 6



productions y figurent selon la répartition suivante : 41% de céréales, 26% de racines et tubercules, 10% de légumineuses (légumes frais et haricots) et 10% de bananes. Le reste, 13%, regroupe les produits suivants : produits laitiers, sucre et viande.

La production de riz continue sa régression en enregistrant une baisse d'environ 10% par rapport à l'année 2003. La production de sorgho a connu une baisse de 4.2% en 2003/2004 alors que celle du maïs a enregistré une hausse extraordinaire de 17.5% malgré les intempéries de 2004. La FAO a reconduit les chiffres de l'année 2002/2003 pour les autres productions telles que les tubercules, la banane, les fruits...

Tableau 2: La structure de la disponibilité alimentaire

	Disponibilité en TM				Disponibilité en TEC			
	Production	Importation	Aide	Total	Production	Importation	Aide	Total
Banane	300 000,00			300 000,00	99 990,00			99 990,00
Racine et Tubercules	766 500,00			766 500,00	255 157,50			255 157,50
Riz	64 000,00	338 008,07	18 088,00	420 096,07	69 824,00	368 766,80	19 734,01	458 324,81
Mais	240 000,00			240 000,00	240 000,00			240 000,00
Sorgho	91 000,00			91 000,00	85 731,10			85 731,10
Legumineuse	102 100,00	9 756,40	7 594,00	119 450,40	103 631,50	9 902,75	7 707,91	121 242,16
Produits Laitiers	43 000,00	25 388,80	115,00	25 503,80	46 913,00	27 699,18	125,47	74 737,65
Farine/ Ble		90 841,47	54 246,00	145 087,47		90 841,47	54 246,00	145 087,47
Sucre	41 000,00	187 178,32		187 178,32	43 583,00	198 970,55		242 553,55
Vianes Abats	20 000,00	32 206,03		32 206,03	16 360,00	26 344,53		42 704,53
Fruits de mer		6 102,68	878,00	6 980,68		1 681,29	241,89	1 923,18
Huiles et graisses		146 933,25	5 936,00	152 869,25		394 074,98	15 920,35	409 995,33
Autre cereale			661,00				801,13	801,13
Melanges			15 386,00				16 324,55	16 324,55
Autre non cereal			196,00				237,55	237,55
Total	1 667 600,00	836 415,02	103 100,00	2 486 872,02	961 190,10	1 118 281,55	115 338,85	2 194 810,51

Source: CNSA d'après MARNDR/FAO

Les importations commerciales et l'aide alimentaire

Les importations alimentaires enregistrées officiellement par l'Administration Générale des Douanes (AGD), en dehors de la contrebande et des échanges informels entre Haïti et la République Dominicaine, ont atteint au cours de l'année 2003/2004 un volume de 836.415 T.M équivalent à 1 118 281.55 TEC. Les importations de l'année 2003/2004, malgré les très faibles importations du premier trimestre de 2004, sont en hausse de 13% par rapport à l'année 2002/2003. Les importations des huiles et graisses, de riz et de sucre ont été les plus importantes en volume. Ces trois produits représentent à eux seuls 80% du volume des importations alimentaires, contre 78% en 2002/2003.

L'aide alimentaire de cette année a enregistré une baisse par rapport à celle de l'année 2002/2003. De 116.342 T.M en 2002/2003, elle est passée à 103.100 T.M. ...). L'aide monétisée en 2003/2004 représente environ 60% du montant total de l'aide distribuée contre 77% au cours de l'année 2003. Cette baisse est surtout provoquée par la réduction de l'aide, en particulier, celle monétisée qui n'a été que de 60.617 T.M contre 89.583,34 l'année 2002/2003. L'aide distribuée cette année est constituée à environ 86% de céréales (farine, riz, bulgure).

Bilan Alimentaire 2004

Sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 225 Kilogrammes de céréales par personnes (source : FAO/OMS : Sixième enquête alimentaire mondiale 1996), on évalue encore cette année à 1.830.000 tonnes équivalents céréales les besoins alimentaires de la population haïtienne estimée à 8 millions d'habitants.

Le bilan alimentaire global de l'année 2003/2004 affiche une balance positive de 16%. Pour cette année la production locale a satisfait les besoins au niveau de 43% alors que les importations représentent 51.52%. Cependant, nous assistons à un recul de la production nationale par rapport aux importations commerciales, malgré une augmentation substantielle de la production de cette année par rapport à l'année précédente...

Tableau 3:

ANNEE	2003/2004	
	TEC	%
BILAN ALIMENTAIRE		
Besoins alimentaires	1 830 000,00	
Productions Nationales	961 190,10	
Exportations **	56 500,00	
Offre locale nette	904 690,10	42,81%
Importations Alimentaires	1 118 281,55	
Reexportation RD **	25 000,00	
Importations Alimentaires Nettes	1 093 281,55	51,73%
Aides alimentaires	115 338,85	5,46%
Disponibilité Alimentaire	2 113 310,50	100,00%
Balance	15,48%	

Source: CNSA d'après FAO/MARNDR, Opérateurs/ Bailleurs et AGD

Nota Bene: L'élaboration du bilan alimentaire reste confrontée par l'absence d'enquêtes minutieuses pour appréhender les postes tels que la production nationale, les importations alimentaires et les exportations. Ces postes importants du bilan sont obtenus à partir d'estimation.

**Les données utilisées pour les exportations et les réexportations vers la République Dominicaine sont des estimations à partir de différentes sources pour l'année 2003.

Situation alimentaire dans les départements

La situation alimentaire au cours de l'année 2004

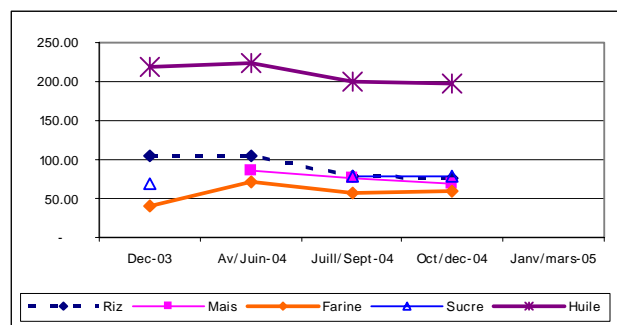
La campagne agricole 2004 a été caractérisée par des pluies importantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace, ce qui a permis d'avoir des récoltes intéressantes au cours des deux saisons. Ainsi la production céréalière est estimée à 395 000 tonnes¹ métriques contre 371 000 tonnes pour la moyenne des cinq dernières années. L'estimation pour le haricot se chiffre à 62 000 tonnes soit une baisse de 8.82 % par rapport à 2003.

Centre

La bonne pluviométrie enregistrée au niveau du département au cours de l'année était très favorable aux activités agricoles ; aucun excès d'eau n'a été enregistré de même qu'aucun cas de dessèchement de la végétation n'était perceptible. Les cultures ont évolué dans des conditions hydriques satisfaisantes. Les principales cultures pratiquées sont le maïs, le sorgho, le haricot et le riz. Le Centre est aussi une zone de grande production pour le maïs, une partie de sa production est exportée vers la République Dominicaine. Les récoltes pour cette année sont dans l'ensemble supérieures à l'année dernière d'après les estimations.

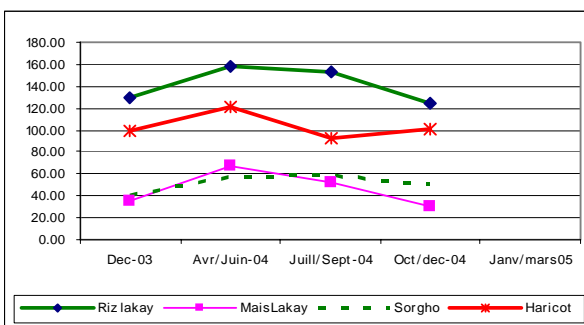
Au niveau du département du Centre, d'une manière générale les prix sont à la baisse. Pour les produits locaux, la baisse la plus élevée est observée pour le maïs avec 41.42 % ; déjà pour le trimestre juillet / septembre, le maïs avait connu une baisse de 34.07 %. Plus modérément se trouve le riz (-19.15 %) et enfin le sorgho (-14.39 %). Il est à remarquer que le haricot qui avait affiché le dernier trimestre une baisse de 20.03 % a rompu avec cette tendance pour atteindre une hausse de 8.26 %. Pour les produits importés la baisse est moins importante. La plus forte variation à la baisse a été observée pour le maïs avec 9.19 %, tandis que le riz et l'huile ont présenté des baisses encore moins significative de l'ordre 1.71 % et 1.36 % respectivement. Dans presque toutes les zones agro écologiques du département, la période octobre / décembre correspond à la récolte soit pour le maïs, le riz et le sorgho d'où une grande disponibilité de ces produits au cours de la période.

Graphe 7: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 8: Evolution des prix des produits alimentaires importés



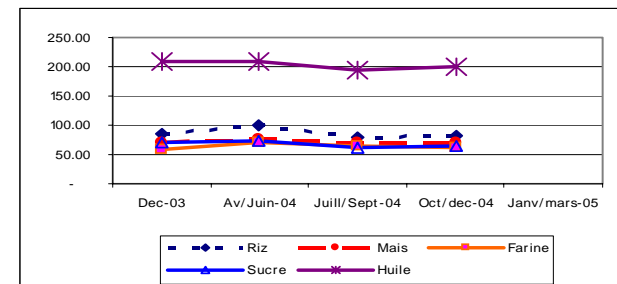
Source: CNSA d'après HAP

Nord

Le département du Nord a eu une abondante pluviométrie au cours de l'année, allant de suffisante à excédentaire. Certaines localités dans le département ont connu des inondations comme Grande Rivière du Nord, Limbé et Quartier Morin. Dès le début de la première campagne agricole soit au mois de mars, une bonne pluviométrie s'est installée dans le département atteignant plus de 200mm en moyenne. Une certaine baisse au niveau du régime pluviométrique a cependant été constatée au cours du mois de juin mais en restant en dessus de la barre des 100 mm. Une nette reprise a été constatée au cours du mois de septembre favorisant ainsi une bonne deuxième campagne agricole.

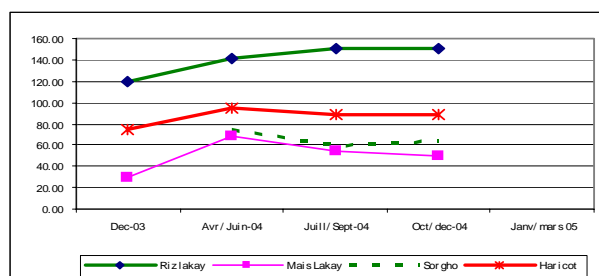
Dans l'ensemble, cette pluviométrie était très favorable pour les deux campagnes agricoles plus particulièrement pour la production du haricot, du maïs et de la banane. De très bonnes récoltes ont été obtenues surtout dans les zones de montagnes humides.

Graphe 9: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 10: Evolution des prix des produits alimentaires importés



Source: CNSA d'après HAP

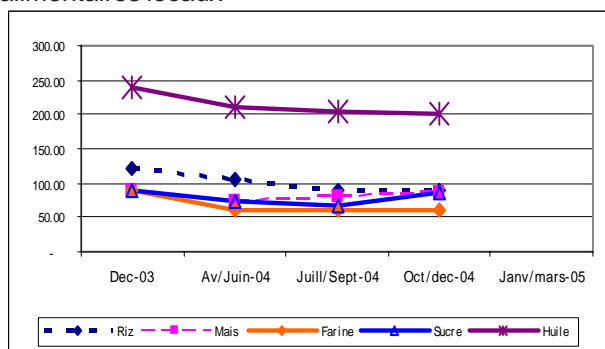
Au niveau du département, les prix présentent une hausse modérée au cours du dernier trimestre de l'année pour les produits importés tels le riz, le sucre et l'huile. Le riz est le produit qui a connu la plus forte variation à la hausse avec 3.05 % par rapport au trimestre écoulé (juillet / septembre). Pour les prix locaux, la baisse au niveau du prix du maïs est remarquable (9.48 %) ; par contre le prix du riz reste stable. Ceux du haricot et du sorgho affichent des hausses respectivement de 7.57 % et de 8.4 % par rapport à la période juillet / septembre. Si La récolte du maïs dans la zone du plateau a fait baisser son prix sur le marché ; par contre la récolte du riz au cours de la même période n'était pas assez significative pour répondre à la demande et n'ait pas parvenu à en faire baisser le prix.

Artibonite

Les hauteurs pluviométriques mensuelles reçues ont été généralement denses par rapport à l'année 2003. La pluviométrie enregistrée au cours de l'année était très bénéfique pour la production dans cette zone. Les principales cultures pratiquées sont le riz, les légumineuses, la banane, le maïs et le sorgho. Cependant, les inondations de septembre ont eu des impacts négatifs sur la production de la deuxième campagne agricole. La production des légumineuses a été fortement affectée; même constat pour la banane et le maïs et plus modérément pour le riz et le sorgho. Toutefois, le riz paddy a connu une baisse de rendement, il est estimé cette année à 64 000 tonnes soit une baisse d'environ 10 % par rapport à l'année dernière, due en grande partie à la situation socio-économique dans l'Artibonite : entretien insuffisant des réseaux d'irrigation, manque de main d'œuvre, révolte armée, insécurité, inondations sont autant de causes qui peuvent expliquer la réduction de rendement au niveau de l'Artibonite et par conséquent la disponibilité au niveau national.

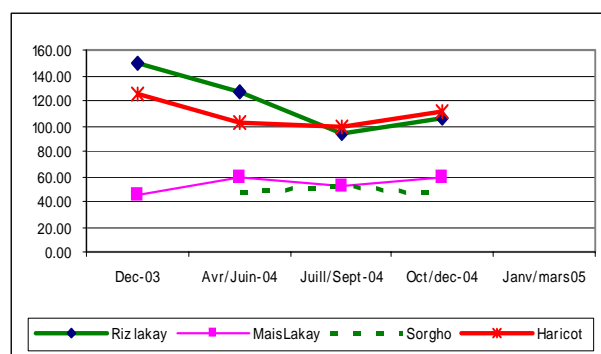
Dans l'Artibonite, mis à part l'huile qui affiche une baisse de l'ordre de 2.28 % par rapport au trimestre écoulé, les produits importés restent stables pour certains et augmentent pour d'autres. C'est le cas du riz et de la farine dont les prix moyens n'ont pas changé pour ce trimestre par rapport à celui de juillet / septembre. Le maïs pour sa part affiche une hausse de 8.15 %, la variation à la hausse est d'autant plus importante pour le sucre avec 25.2 %. Pour les produits locaux: le maïs a connu une baisse (9.48 %) de même que le sorgho (13.58 %). Par contre le prix du riz et du haricot a connu des hausses de 13.81 % et 12.02 % respectivement. L'augmentation observée au niveau du prix du riz et des légumineuses semble être justifiée par les inondations de septembre. Des pertes légères ont été enregistrées pour le riz et plus importantes pour les légumineuses.

Graphe 11: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 12: Evolution des prix des produits alimentaires importés



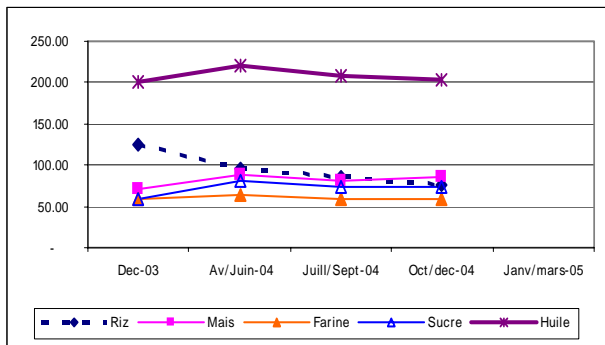
Source: CNSA d'après HAP

Nord-Ouest

L'année 2004 a présenté un régime pluviométrique faible dans la partie occidentale du département. Pour la troisième année consécutive, le Far West est frappé par la sécheresse ; la quasi-totalité de la production a été compromise. Il y a également les localités qui ont connu des inondations en septembre, pour lesquelles la production de la banane a été perdue ; de même que celle du maïs. Des déficits importants, dus essentiellement à la sécheresse et aux inondations, sont constatés dans le Nord-Ouest. Cette situation a eu certainement des incidences négatives sur le statut alimentaire de la population déjà très vulnérable.

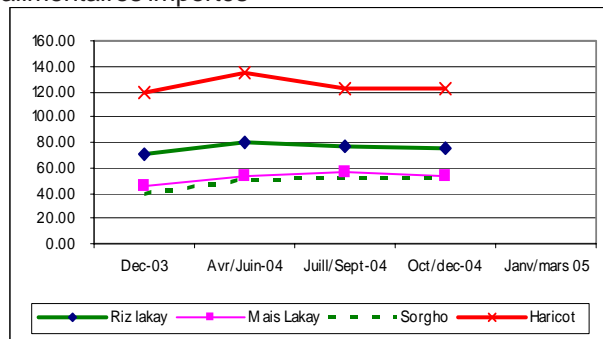
La tendance à la baisse des prix amorcée depuis le trimestre écoulé (juillet / septembre) est cependant maintenue pour le riz local (-3.23 %) et le maïs local (-4.66 %), par contre le haricot qui a connu la plus forte variation à la baisse le trimestre précédent affiche une légère hausse (0.5 %). En ce qui a trait aux produits importés, le maïs (4.84 %) et le sucre (1.65 %) ont connu des augmentations au niveau du prix, la farine pour sa part reste stable. Cependant le riz a enregistré une baisse de l'ordre de 10.42 %. Le niveau des prix dans le Nord-Ouest devrait être très bénéfique pour les ménages qui ont connu des moments difficiles en terme d'accessibilité et de disponibilité des aliments à la suite du passage de la tempête tropicale Jeanne. Cette baisse est en grande partie due à la présence de l'aide humanitaire dans la région après le passage de la tempête tropicale Jeanne. Toutefois, une distribution de l'aide sur une longue période peut avoir des incidences négatives sur la capacité de production de la zone.

Graphe 13: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 14: Evolution des prix des produits alimentaires importés



Source: CNSA d'après HAP

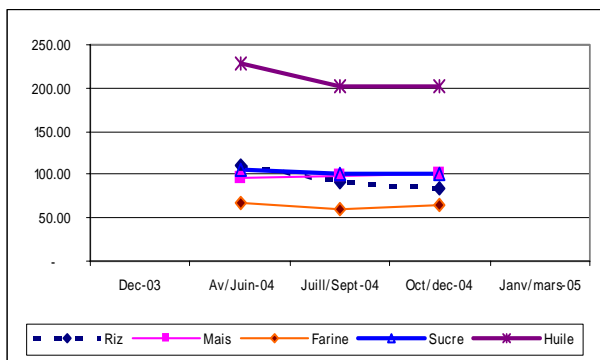
Nord-Est

La situation est un peu mitigée dans le Nord-Est sur le plan pluviométrique ; bonne pluviométrie en début d'année suivie d'une longue période de sécheresse dans certains endroits du département. Cependant, la reprise des pluies a permis, avec un certain retard, une certaine reprise des activités agricoles. Les données collectées à Ouanaminthe montre une autre situation ; faible niveau de pluie sur les trois premiers mois de l'année comme d'ordinaire en comparaison à la pluviométrie normale 1970-2002, une légère reprise au cours d'avril. En revanche, des hauteurs intéressantes ont pu être observé au cours du mois de juillet.

Cette situation a eu des conséquences directes sur la production au niveau du département, l'agriculture étant pratiquée en grande partie en culture pluviale ; le département ne dispose pas de grands systèmes d'irrigation favorisant les cultures irriguées. Les principales cultures pratiquées dans le Nord-Est sont le maïs, le riz, les légumineuses et les tubercules. Il est à noter que les rendements obtenus dans ce département sont en général très bas.

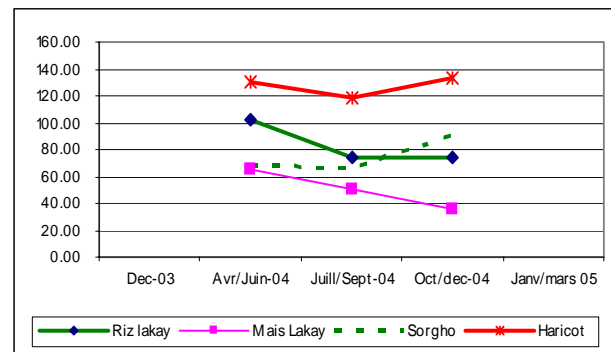
C'est dans le Nord-Est que le sorgho a enregistré la plus forte variation à la hausse soit 35.89 %. Le prix du haricot a connu aussi une augmentation non négligeable de 13.38 %. Parallèlement, le maïs présente une variation presque proportionnelle à celle du sorgho mais à la baisse - 31.18 % -. Pour les produits importés, mis à part le prix du riz qui affiche une baisse pour la période (-7.66 %) tous les autres prix observés sont en hausse. C'est le cas du maïs (2.75 %), de la farine (4.92 %), du sucre (1.69 %) et de l'huile (0.61 %). Le Nord-Est n'est pas réputé zone de production du sorgho ; la zone de production la plus proche est le Plateau Central. Le mauvais état des tronçons, entravant la circulation du produit, peut expliquer la tendance à la hausse affichée par le sorgho.

Graphe 15: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 16: Evolution des prix des produits alimentaires importés



Source: CNSA d'après HAP

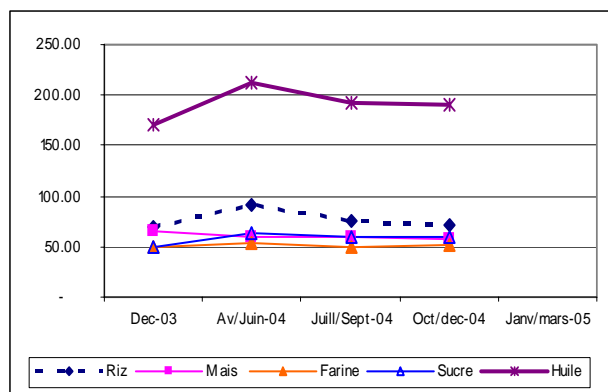
Ouest

Les cultures ont dans l'ensemble évolué au cours de l'année dans des conditions hydriques satisfaisantes. La pluviométrie est d'une manière générale supérieure à l'an passé pour la majorité des localités. Mise à part la commune de Fonds-Verrettes, qui a connu un surplus d'eau avec les inondations catastrophiques de mai, le département a bien profité des pluies et a obtenu des récoltes satisfaisantes. L'analyse de la pluviométrie moyenne de l'année pour l'aire métropolitaine de Port-au-Prince montre un net décalage au cours du mois de mai par rapport à la normale (1970-2002).

Certains produits très importants dans l'alimentation de la population sont pratiqués dans le département, tels que la banane, le maïs et les légumes. D'une manière générale, la production pour l'année est plus importante qu'en 2003 d'après les estimations.

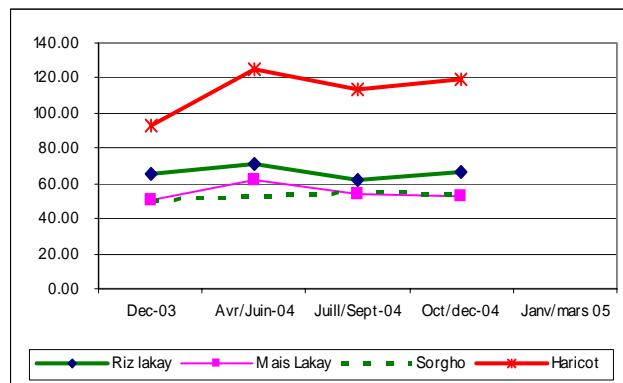
Les bonnes récoltes obtenues semblent avoir des incidences sur les prix ; seulement deux produits, local et importé confondus, ont connu des hausses. C'est le haricot au niveau local avec une augmentation de 5.2 % par rapport au trimestre écoulé et la farine importée avec 3.4 %. Par contre la forte variation à la baisse a été enregistré pour le riz importé avec 4.5 %. Il n'est pas aisé d'expliquer la hausse du prix du haricot également en phase de récolte dans certaines zones du département au cours de la période. Dans l'Ouest plus que dans les autres départements, l'approvisionnement provenant des autres zones de production est nécessaire pour satisfaire la demande puisque 39 % de la population totale y vivent. Au cours de l'année (janvier à mars et fin septembre à novembre), il s'est avéré très difficile d'approvisionner les marchés en produits alimentaires en raison de la situation d'insécurité, en particulier à Port-au-Prince.

Graphe 17: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 18: Evolution des prix des produits alimentaires importés



Source: CNSA d'après HAP

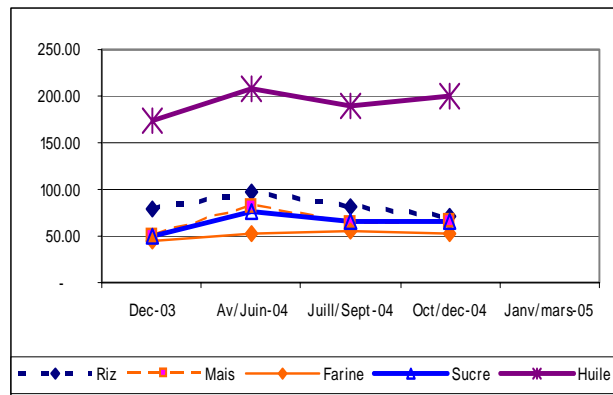
Sud

La situation climatique au cours de l'année était profitable pour les principales cultures au niveau du département. Le passage du cyclone Ivan n'a pas provoqué des dégâts importants. La pluviométrie a été dans l'ensemble suffisante et très bien distribuée. Elle a été plus abondante de mars à mai et de juillet à septembre avec évidemment un pic au cours du mois de septembre avec le passage du cyclone Ivan. Il est à noter toutefois, un net ralentissement du régime pluviométrique au cours du dernier trimestre de l'année.

Le Sud est connu comme une région importante dans la production du maïs, il a donc apporté une bonne contribution à l'augmentation obtenue dans la production du maïs cette année. Le maïs est en fait estimé à 240 000 tonnes au niveau national soit une augmentation de plus de 17 % par rapport à l'an dernier. Au cours du trimestre octobre / décembre, et plus particulièrement pendant le mois de novembre, une baisse au niveau du régime pluviométrique a été observée. Cette situation n'a pas affecté les récoltes du maïs, du sorgho, de la banane et du riz dans les montagnes humides et les plaines irriguées du département.

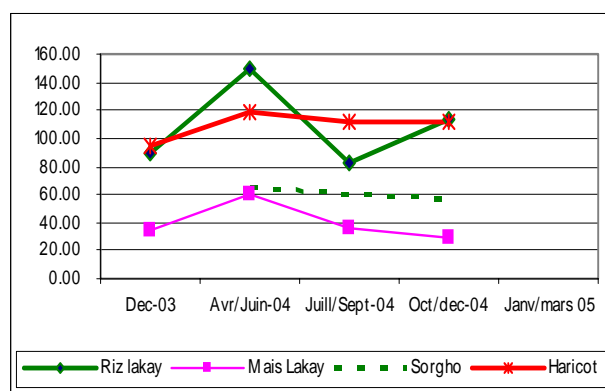
Le département du Sud a connu des baisses de prix significatives tant au niveau des produits locaux qu'au niveau des produits importés. Au niveau local, le maïs, le sorgho et le haricot affichent des baisses respectives de 16.16 %, 7.88 % et 0.08 %. En revanche, c'est aussi le Sud qui a connu l'une des plus fortes variations à la hausse du prix du riz soit plus de 37 % par rapport au dernier trimestre. Vu l'importance qu'a le riz dans la consommation de base, une telle augmentation peut avoir des incidences négatives sur les consommateurs. Dans l'attente d'une baisse, les ménages peuvent orienter leur demande vers le riz importé étant donné que ce dernier affiche une baisse d'environ 12 % au cours de la période ; fixé en moyenne à 11.85 gourdes à la livre contre 18.83 gourdes pour le riz local. De même que le riz importé, le prix de la farine a aussi connu une baisse au cours de la période de 8.31 %.

Graphe 19: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 20: Evolution des prix des produits alimentaires importés



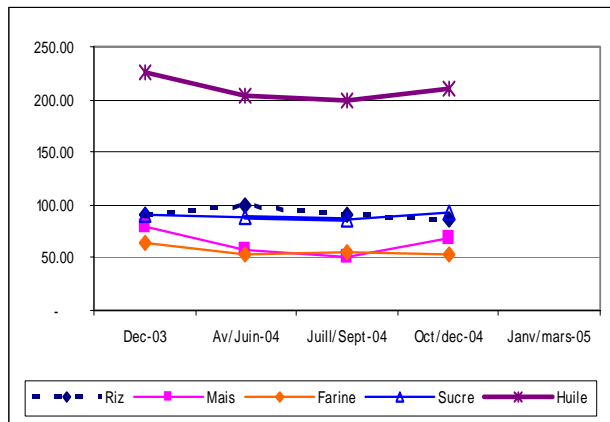
Source: CNSA d'après HAP

Grand'Anse

La Grand-Anse est l'un des départements où l'agriculture est pratiquée essentiellement en culture pluviale. Pour cette année, la pluviométrie était abondante mais avec une mauvaise répartition. De plus, le département a été frappé, d'une part par une sécheresse dans certaines localités, et d'autre part par le passage du cyclone Ivan au cours du mois de septembre. Ces deux situations climatiques n'ont pas été sans conséquence sur la production agricole dans le département. Les productions les plus affectées sont le maïs et le haricot pour lesquelles une baisse de rendement a été observée. La récolte pour ces deux produits ont été moins bonne en comparaison à l'année dernière selon les estimations. Cette situation a eu des conséquences directes sur les prix pratiqués au niveau des marchés.

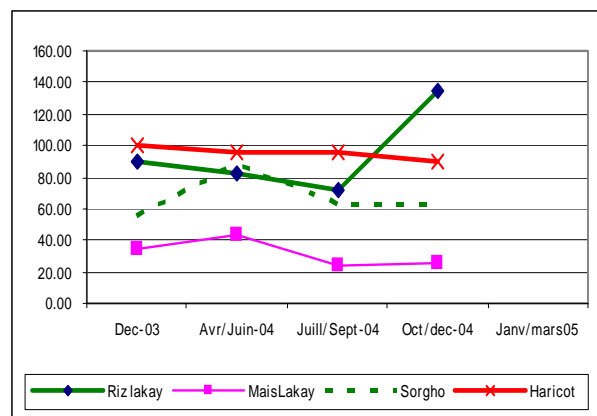
Tous produits et départements confondus, c'est la Grand-Anse qui a connu les plus fortes variations à la hausse au niveau des prix. Fixé en moyenne à 11.99 gourdes la livre le trimestre écoulé (juillet / septembre), le prix du riz local a enregistré une hausse de 87.9 % ce trimestre (octobre / décembre) - il faut en moyenne 22.5 gourdes pour l'acquisition d'une livre de riz - A un degré moindre, c'est le même constat pour le maïs importé. De même que le riz local, c'est dans la Grand-Anse que le maïs importé affiche la plus grande hausse soit 34.67 % par rapport à la période juillet / septembre. L'enclavement de ce département est en partie responsable du niveau élevé des prix des céréales; la Grand-Anse n'étant pas une zone de grande production pour ces produits.

Graphe 21: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 22: Evolution des prix des produits alimentaires importés



Source: CNSA d'après HAP

Nippes

Contrairement à la Grand-Anse, les Nippes ont connu une bonne pluviométrie et bien distribuée. Cette pluviométrie s'étend par exemple dans la zone de Paillant de mars à mai et d'août à octobre, où elle a été plus abondante. La pluviométrie était bien répartie entre les deux campagnes agricoles et a eu des incidences positives pour la production au niveau du département.

Les semis de pois, du riz et de haricot ont bien profité de la pluie tombée au cours de cette période. L'estimation de la production dans le département montre une augmentation par rapport à l'an passé. Les principales cultures pratiquées ayant un certain poids dans l'alimentation de la population sont le haricot dans les montagnes humides et les morne semi arides, le riz et le sorgho dans les plaines humides et les pois congo et inconnu.

Sud-Est

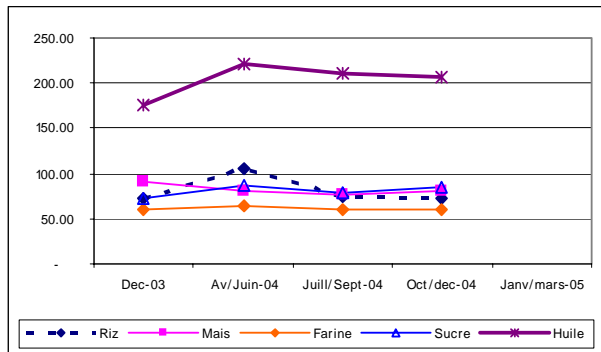
Malgré les inondations de mai affectant les communes de Belle Anse, Grand Gosier, Thiotte et Anse à Pitre, la pluviométrie est, dans l'ensemble, considérée comme bonne au niveau du département. Sur les deux stations suivies (Jacmel et la Vallée de Jacmel), il est à noter un renforcement du régime pluviométrique dès le mois de mars ; des niveaux exceptionnels de pluie ont pu être obtenus au cours du mois de mai approximant les 500 mm pour la Vallée de Jacmel. Une baisse de régime a été observée au cours de juin sur les deux stations, mais à la Vallée de Jacmel une reprise a été amorcée dès le mois de juillet.

Il faut toutefois souligner que les dégâts occasionnés par les inondations en termes de pertes en vies humaines, sur les infrastructures et les moyens de production sont énormes – plus de 2000 morts, plus de 1700 ha de plantations agricoles détruites et plus 7000 têtes de bétails emportés-. Les inondations ont aussi perturbé la première campagne, les principales cultures concernées sont la banane, le maïs, le haricot et les maraichères. Les rendements obtenus, sans tenir compte des pertes occasionnées par les inondations, sont jugés satisfaisants dans la majeure partie des zones agricoles du département. L'estimation de la production pour l'année 2004 présente une augmentation par rapport à 2003 selon les estimations.

Pour les produits locaux, mis à part le prix du maïs qui a maintenu la baisse déjà amorcée depuis la période juillet / septembre, une hausse a été enregistrée pour les autres produits. La hausse la plus prononcée est celle du riz avec 14.04 %, après vient l'augmentation du prix du sorgho d'environ 11 % par rapport au dernier trimestre et à un degré celui du haricot avec 4.5 %. En ce qui concerne les produits importés, la hausse la plus significative a été enregistrée sur le

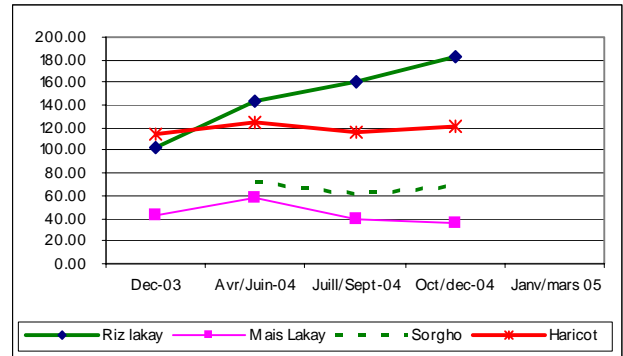
prix du sucre avec seulement 6.29 % par rapport à juillet / septembre. Le maïs a aussi affiché une hausse de 5.9 %. Pour les autres produits, la farine affiche une certaine stabilité tandis que le riz et l'huile ont connu des baisses peu significatives de 1.27 % et 1.37 % respectivement. La hausse du prix des principaux produits est traduite par la période de soudure dans la zone pour un certain nombre de produit non compris le maïs en phase de récolte et de fait a affiché une baisse.

Graphe 23: Evolution des prix des produits alimentaires locaux



Source: CNSA d'après HAP

Graphe 24: Evolution des prix des produits alimentaires importés



Source: CNSA d'après HAP



Les inondations de 2004; Bilan et leçons

Au cours de l'année 2004, des catastrophes naturelles ont frappé le pays. Ces catastrophes sont essentiellement dues au passage des ondes tropicales et des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le pays. Ces pluies ont provoqué une crue exceptionnelle des cours d'eau et ont été à l'origine des dommages physiques et socio-économiques considérables, aux infrastructures, aux plantations, aux moyens de production et aux organismes vivant qui en dépendent.

L'identification et le suivi des dommages environnementaux constatés depuis les pluies catastrophiques de mai et de septembre 2004 ont exigé le déploiement d'efforts considérables et concertés de la part du gouvernement. Une entité gouvernementale a été particulièrement concernée par les causes de ces désastres: la Secrétairerie d'Etat de l'Environnement que nous avons contacté pour vous sur les leçons à tirer des catastrophes naturelles.

Octobre 2004, le gouvernement fait passer au rang de ministère la Secrétairerie d'Etat de l'Environnement. Sa mission principale est de formuler et d'appliquer la politique du gouvernement en matière de protection de l'environnement. Cette mission sera menée en étroite collaboration avec différentes institutions de l'Etat concernées par la problématique de l'environnement et de la société civile.

Le Ministère de l'Environnement fait partie du Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres. Il accorde, dans le cadre de ses activités, une attention soutenue aux causes des catastrophes, à l'identification des zones à risques et à l'élaboration de stratégie visant à réduire la vulnérabilité. Dans le cadre de ce dernier volet, le Ministère de l'Environnement présente le bilan des inondations de l'année 2004 ainsi que les perspectives à court et à moyen terme pour la réduction de la vulnérabilité du pays vis à vis des catastrophes naturelles.

Bilan et leçons des inondations survenues en Haïti au cours de l'année 2004

Haïti a connu au cours de l'année 2004, deux grandes catastrophes naturelles :

A. 23-24 Mai 2004 : Les communautés du Sud-Est (Mapou) et de l'Ouest (Fond Verrettes) sont rudement frappées. Le bilan est lourd :

- 1261 morts, 1414 disparus au niveau du bourg de Fond Verrettes et des localités de Mapou et de Pichon et 5963 personnes sans-abri ;
- 200 à 250 hectares de parcelles agricoles détruites ;
- 12 971 têtes de bétail emportées ;
- Des pertes d'outillage équivalent à un montant de 1 338 000 gourdes ;
- 150 km de routes détruites ;

- Plus de 20,000 personnes privées d'eau potable par suite de la destruction des systèmes d'adduction.

B. 18-19 Septembre 2004 : Suite au passage de la tempête tropicale Jeanne dans la Caraïbe, les communautés au niveau des communes des Gonaïves (Haut Artibonite) et de Chansolme (Nord-Ouest) sont frappées à leur tour. Le bilan est tout aussi lourd :

- 1870 morts, 884 disparus, 298 926 personnes sinistrées dont 14048 sans abris ;
- 4000 hectares de parcelles agricoles détruites ;
- 45 km de routes d'importance nationale détruites ;
- Plus de 15000 familles privées d'eau potable.

Comment sommes-nous arrivés là ?

Les drames de Mapou et de Fonds Verrettes sont de véritables catastrophes écologiques. Il est vrai que des conditions météorologiques exceptionnelles ont prévalu au cours de ces événements (Fond Zombi 450mm de pluie, Ennery 280mm de pluie), cependant, en tenant compte de l'ampleur de ces dégâts, il y a lieu de confirmer avec tous les spécialistes que l'état de l'environnement physique du pays ou mieux la rupture d'équilibre dans les écosystèmes du fait des actions de l'homme a été un facteur aggravant du désastre.

En effet :

- Les bassins versants dénudés et érodés ont amoindri la capacité d'infiltration de l'eau dans le sol ;
- L'absence de référentiel pour l'aménagement du territoire a comme corollaire des constructions anarchiques dans des zones à risques ;
- Les pratiques paysannes de surexploitation des ressources naturelles ;
- Les canaux de drainage non entretenus depuis plusieurs années.

A tout cela il y a lieu d'ajouter les faiblesses des structures d'encadrement de l'Etat dues en grande partie à une centralisation excessive.

Ce diagnostic a déjà été établi plus d'une fois mais les mesures de redressement formulées ne sont pas appliquées. Comment sortir de ce cercle vicieux? Quelles sont les perspectives pour réduire la vulnérabilité des communautés victimes des inondations en 2004 ?

Perspectives pour la réduction du degré de la vulnérabilité des communautés victimes des inondations de 2004

Dans le cas de Fond Verrettes et des sections communales de Mapou et de Pichon dans le Sud-Est, la décision gouvernementale de relocalisation des populations a franchi les étapes suivantes :

- Identification d'un site pour relocaliser l'ancien bourg de Fond Verrettes et réalisation des études d'urbanisme.
- Identification d'un site pour relocaliser les populations de Mapou et de Pichon
- Réalisation d'une étude pour l'endiguement du ravin Gros-Cheval

Dans le cas des Gonaïves, une bonne partie des boues qui avaient submergé la ville a été enlevée, cependant les causes de la vulnérabilité aux inondations ne sont pas encore attaquées.

Par ailleurs, les crues de l'année 2004 ont détruit les berges des réseaux de drainage (Ravins, rivières et canaux) réduisant l'efficacité du système et créant une situation de risques extrêmes tant pour les habitats humains que pour la production agricole à l'occasion de la prochaine saison pluvieuse ; Un Inventaire des actions urgentes à mener afin de réduire la vulnérabilité dans ces zones a été réalisé :

A Belle-Anse et Fond Verrettes

- Endiguement de la rivière au niveau du bourg de Belle-Anse ;
- Travaux de curage, de reprofilage et de protection des berges des ravines : Carretier, Ti-Bourrique, Dellai et Gros Cheval au niveau de Fond-Verrettes.
- Construction d'abris en dur à vocation mixte (Ecoles et abris communautaires) ;
- Route interdépartementale Azuei, Belle-Anse à entreprendre suivant nouveau tracé le long de la ligne de crête des mornes.

Aux Gonaïves et à Port de Paix

- Rétablissement des systèmes d'adduction d'eau potable à Gonaïves, Chansolme et autres zones affectées ;
- Consolidation et réparation de berges des trois Rivières et des ses affluents ;
- Réhabilitation des berges de la Rivière Ennery au niveau de Passe-Reine ;
- Réhabilitation du tronçon de route entre Gonaïves et Marmelade ;
- Exécution des travaux de drainage urbains prévus dans les études réalisées durant l'année

(2000) pour les villes des Gonaïves et de Port de paix.

Perspectives pour la réduction de la vulnérabilité en rapport avec le Cadre de Coopération Intérimaire (Stratégie du Gouvernement Intérimaire)

Dans le cadre de l'élaboration du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), une plate-forme coordonnée par le Ministère de l'Environnement a identifié les interventions prioritaires d'urgence à entreprendre par le gouvernement intérimaire :

- 1- Promouvoir la substitution de bois et du charbon de bois dans les foyers urbains et dans les Petites et Moyennes Entreprises par l'utilisation de combustibles de remplacement ;
- 2- Promotion des énergies nouvelles ;
- 3- Lutte contre la dégradation des terres et des ressources naturelles vitales ;
- 4- Gestion durable et intégrée des risques et des désastres par la mise en œuvre du Plan National de Gestion des Risques et des Désastres.

Ce dernier volet comprenant trois grands axes :

- Renforcement institutionnel de la Direction de Protection Civile (DPC) du Ministère de l'Intérieur et du Secrétariat permanent de Gestion des Risques et des Désastres (SPGRD) ;
- Mise en place de Systèmes d'information pour l'identification et le suivi des risques de désastres ;
- Gestion locale des risques.

Perspectives à moyen et long terme

A moyen et long terme il s'agira au niveau national de mettre sur pied une véritable politique nationale de gestion des risques en intégrant la stratégie de lutte contre les catastrophes dans une stratégie de développement durable.

Cette stratégie vise à adopter les mesures pour le renforcement de la gestion du risque à travers la prévention des désastres engendré par les menaces naturelles et la réduction de la vulnérabilité sociale, économique, physique et environnementale du pays.

C'est cette stratégie nationale qui a été convenue dans le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD) qui poursuit deux grands objectifs généraux :

- Agir sur les causes et les facteurs qui génèrent l'état des risques afin de réduire l'impact des désastres ;
- Renforcer la capacité de réponse en cas de désastre au niveau national, communal et local.

Les Résolutions prises au Sommet Mondial de l'Alimentation; Où en sommes nous aujourd'hui?

Le Sommet Mondial de l'Alimentation avait pour objectif de sensibiliser l'opinion publique et de susciter un engagement politique, au plus haut niveau, afin de lancer une campagne mondiale pour éradiquer la faim et la sous-alimentation et garantir à tous la sécurité alimentaire. Haïti avait participé très activement aux préparatifs à la fois régionaux et mondiaux du Sommet Mondial de l'Alimentation et de façon marquante au Sommet lui-même. Lors de celui-ci, cent vingt chefs d'État et de gouvernement, ainsi qu'une cinquantaine de ministres ont répondu présent à l'appel de la FAO et signé le document de Résolutions du Sommet.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action a été mis en place ; il s'agit de rapports périodiques que les pays doivent soumettre au Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale¹ lui permettant ainsi de suivre les progrès réalisés par les différentes nations signataires des résolutions. Ces rapports nationaux sont extrêmement complexes et concernent les politiques, programmes et activités de toutes les institutions et groupements nationaux, pouvant influencer la sécurité alimentaire.

Haïti en est à son 3^{ème} rapport. Celui-ci est préparé par la CNSA sur la base des données des grandes enquêtes transversales, de travaux de nature plus sectorielle ainsi que sur les réponses aux questionnaires envoyés aux institutions concernées.

Nous vous présentons ci-dessous des extraits du rapport produit à la fin de l'année 2004 ; celui-ci peut-être trouvé dans sa totalité sur le site Web de la CNSA à l'adresse suivante : www.cnsahaiti.org

«Le bilan alimentaire de l'année 2003 est globalement équilibré. La production locale satisfait 44% des besoins, les importations 49% et l'aide alimentaire 7%². On assiste néanmoins depuis plusieurs années à une augmentation des importations due à une diminution de la production nationale qui est passée de 50% à 44% en 7 ans. Les devises nécessaires pour couvrir les importations alimentaires sont de plus en plus importantes : elles représentent 81% de la valeur totale des exportations en 2003. Selon un rapport du PNUD³, 70% des haïtiens peuvent être classés comme pauvres (82% en milieu rural), avec moins de 1 dollar américain par jour par personne. L'indice des prix alimentaires a augmenté entre-temps de 56% alors que les opportunités

d'emploi ont diminué drastiquement. Les très fortes inégalités de revenu⁴ rendent le marché intérieur extrêmement étroit pour un grand nombre de biens de consommation courante. Les populations les plus vulnérables sont les ménages ruraux, surtout ceux qui ont un accès très réduit au foncier.
.../

«L'insécurité alimentaire se traduit par des taux de malnutrition élevés, notamment chez les enfants de moins de cinq (5) ans : 23% de ces enfants souffrent de malnutrition chronique, 5% de malnutrition aiguë et 17% d'insuffisance pondérale. L'insécurité alimentaire contribue également à une forte mortalité infantile (12%), accentuée par un statut sanitaire général catastrophique et par un accès limité aux services essentiels⁵. En effet, plus de 1,5 millions d'haïtiens doivent marcher plus d'une heure pour atteindre le poste de santé le plus proche. Par ailleurs, Haïti est exposée à de nombreux risques naturels et anthropiques susceptibles d'affecter les conditions de sécurité alimentaire de la population. Le problème de la sécheresse revêt une ampleur nationale. On estime à

TABLEAU 3: INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET INDICATEURS CONNEXES

INDICATEUR	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Source
1. Indicateurs de la sécurité alimentaire									
Disponibilité									
Taux d'autosuffisance alimentaire	56,4	58,3	53,2	54,2	54,5	47,01	42,4	46,17	CNSA
Stabilité									
Indice des prix des aliments	88,5	108,5	124,2	125,9	133,4	157,6	172,2	224,7	IHSI
Accès									
Taux du croissance du PIB réel par personne/par an (%)	0,47	-0,85	-0,03	0,48	-1,32	-3,19	-2,71	-1,81	IHSI
Indice des prix à la consommation	88,7	106,6	120,1	129,9	144,8	169,1	183,8	243,5	IHSI
Proportion de la population souffrant de sous-alimentation (%)	56	56	56	56	48				FAO CNSA
2. Indicateurs sociaux									
Espérance de vie à la naissance (âge)	56,7	56,7	56,7	56,7					IHSI
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (%)	11,86	11,86	11,86	11,86	11,86				EMMUS III
Taux de mortalité infantile (%)	8	8	8	8	8			7,6	EMMUS III
3. Économie et commerce									
Termes de l'échange en % (1995 = 100)	97,2	96,4	78,4	91,6	102,6	92,5	91,9	87,4	IHSI
Termes de l'échange du revenu agricole extérieur	100	113,2	117,4	72,4	70,4	46	64	46,6	BRH

environ 400,000 le nombre de ménages de paysans pauvres vivant dans les zones rurales sensibles à la sécheresse. Les inondations de mai 2004 dans la partie sud-est du pays ont fait près de 1,400 morts, 2,000 disparus et 40,000 sinistrés. Les pertes relatives à la sécurité alimentaire (infrastructures agricoles, production et matériel) s'évaluent à plus de 4.9 millions de dollars américains. Récemment, les inondations de septembre 2004 dans la région Nord du pays, particulièrement dans l'Artibonite et le Nord'Ouest doivent être considérées comme une catastrophe nationale avec plus de 2,000 morts et autant de disparus – Les premières estimations du montant nécessaire pour un redressement des Gonaïves – chef-lieu du département de l'Artibonite et troisième ville du pays- se chiffrent à environ 35 millions de dollars américains.

ENGAGEMENT II

Éradiquer la pauvreté et l'inégalité et à améliorer l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une alimentation suffisante, adéquate du point de vue nutritionnel et sanitaire, et son utilisation efficace

Emplois

«La population en âge de travailler est estimée à 4.1 millions de personnes, soit environ 50% de la population. Le secteur de l'emploi structuré peut à peine rassembler quelque 110,000 personnes, incluant les employés du secteur public. Selon le PNUD, 95% des emplois résident dans le secteur informel en Haïti. Le chômage et le sous-emploi⁶ sont très largement répandus particulièrement parmi les jeunes adultes des zones urbaines et parmi les femmes. Cette situation est particulièrement préoccupante surtout que les trois quarts de la population haïtienne ont moins de 35 ans et 45% de celle-ci appartiennent au groupe d'âge des 15-35 ans.

...

«Le Gouvernement de transition dans son document définissant le Cadre de Coopération Intérimaire prévoit un volet de création d'emplois en vue de soulager les besoins économiques de la frange de la population la plus défavorisée. La stratégie préconisée poursuit trois priorités :

- Renforcer les capacités des différents acteurs dans la mise en place et le suivi des programmes HIMO
- Créer 687,000 emplois temporaires (dont 30 % pour des femmes) au cours des deux prochaines années
- Accroître l'offre de micro-crédit en vue d'atténuer la détérioration alarmante des revenus des plus pauvres et de soutenir la promotion durable de l'auto emploi en milieu rural et urbain

Accès au capital

«La grande majorité des producteurs n'a pas accès au crédit bancaire formel : réticences des structures commerciales face aux garanties insuffisantes par rapport aux risques qui pèsent sur la production agricole. Les producteurs doivent se tourner vers les marchés de crédit non structuré : parents, amis, usuriers ; ces derniers pratiquent des taux qui ne sont soumis à aucun plafond légal et peuvent atteindre 20 % par mois (240 % l'an). Des

modifications importantes sont en cours dans ce secteur et tendent de modifier les pratiques habituelles du microcrédit⁷.

«L'industrie de la micro-finance s'est particulièrement développée en Haïti au cours de ces dernières années, en composant un sous-secteur financier complexe aux trois caractéristiques essentielles suivantes : pluralité d'acteurs, diversités de méthodologies, et intervention du secteur bancaire. Cinq institutions bancaires, publiques et privées, interviennent déjà sur ce nouveau marché.

Globalement, les interventions dans ce sous-secteur restent marquées par les insuffisances suivantes :

- La capacité de crédit installée demeure très insuffisante par rapport à une demande en progression constante ;
- Les opérations de crédit restent fortement concentrées sur la zone métropolitaine ;
- La grande majorité des crédits octroyés s'oriente vers les opérations de petit commerce, en délaissant par ses pratiques (cycles courts, remboursements accélérés du capital prêté) les besoins des secteurs productifs (contribuant ainsi à la construction d'une véritable « société marchande », qui ne participe pas à la création de nouvelles richesses) ;
- L'esprit original des interventions a tendance à se dénaturer, soit en ne visant plus le public des populations pauvres (détournement au profit des segments les plus aisés) soit par la pratique de coûts cachés qui renchérissent considérablement, pour les clients, le coût des services auxquels ils ont accès.
- En outre et au plan individuel, de nombreux opérateurs demeurent confrontés aux problèmes représentés par :
 - L'accès différé au seuil de pleine autonomie financière recherché ;
 - L'inexistence de systèmes d'information, de suivi et de gestion adaptés et efficaces.
 - L'application de restrictions affectant leur capacité de mobilisation, sur les marchés financiers, des ressources additionnelles utiles.

Conditions sanitaires

«La faiblesse du système de contrôle des denrées alimentaires tant pour celles importées que pour celles produites localement (ou l'absence de contrôle dans de nombreux domaines) ajoutée au manque d'éducation et d'information de la population l'exposent aux dangers liés à la consommation de produits qui présentent un grand risque pour la santé. Les mauvaises conditions d'entreposage et de conservation des produits locaux ou étrangers dans les dépôts ou dans les marchés publics, leur exposition à un environnement malsain (poussière, gaz d'échappement des véhicules, mouches, etc.) ainsi que les pratiques non hygiéniques de manipulation des aliments augmentent les risques de contamination de ces derniers et de propagation de maladies d'origine alimentaire.

«La gestion, aussi bien des déchets solides et des eaux usées domestiques et industrielles que celle des déchets biomédicaux reste un défi, surtout en zone urbaine. Le système public de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures étant peu opérationnel, crée des conditions sanitaires très précaires. Il serait nécessaire d'établir un véritable dispositif de concertation entre les différentes

entités concernées, et de mettre à jour les normes régulant cet aspect.

ENGAGEMENT III

“Nous poursuivrons des politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, halieutique, forestier et rural dans les régions à potentiel élevé comme dans celles à faible potentiel, qui sont essentielles pour assurer des approvisionnements alimentaires adéquats et fiables au niveau des ménages ainsi qu’aux échelons national, régional et mondial, et lutter contre les ravageurs, la sécheresse et la désertification, considérant le caractère multifonctionnel de l’agriculture”.

RELANCE DE LA PRODUCTION

Les axes stratégiques d’intervention

«Dans le but de réduire la brèche alimentaire de manière progressive, l’Etat haïtien a défini six axes stratégiques de politique agricole, à savoir: la maîtrise de l’eau, l’appui direct à la production, la réforme agro-foncière, le renforcement de la Recherche-Formation-Développement, l’appui à la commercialisation des produits et la promotion de nouveaux marchés et l’appui à la structuration du monde agricole.

La maîtrise de l’eau et l’aménagement des bassins versants

«En vue de relancer et d’augmenter la production agricole, le MARNDR entend privilégier les zones à fort potentiel agricole. L’objectif est d’augmenter la quantité d’eau disponible pour l’irrigation, l’aménagement, la restauration et la réhabilitation des structures d’irrigation. Un plan d’aménagement agricole et de conservation des ressources en eau est en cours d’élaboration. La priorité sera accordée aux aménagements les plus faciles, tandis que se réaliseront les études pour les interventions majeures.

Diverses régions du pays ont déjà pu bénéficier d’une amélioration dans la disponibilité de l’eau d’irrigation. C’est le cas de :

- la 2^e plaine de Petit-Goâve, située dans le département de l’Ouest avec environ 3,000 ha irrigués à partir des eaux de l’étang de Miragoâne, situé à la frontière des départements de l’Ouest et de la Grande Anse (sud-ouest) ;
- la vallée de l’Artibonite, dans la perspective d’élargir le champ d’utilisation des eaux du fleuve Artibonite que partagent en commun les deux parties de l’île : Haïti et la République Dominicaine ;
- la plaine des Gonaïves à partir de 39 pompes électriques ; mais l’énergie électrique fournie par une centrale hydro électrique installée sur le fleuve Artibonite en vue de couvrir les besoins de ces pompes, s’est révélée défectueuse en raison des besoins additionnels domestiques ; d’où une surcharge de la Centrale et la décision d’implanter une Centrale thermique pour les stricts besoins de ces motopompes ;
- la réhabilitation de 26 petits périmètres (3,000 ha) dans les départements du Sud, Ouest, Artibonite et Nord-Ouest avec un financement assumé principalement par le FIDA et le gouvernement haïtien ;
- la réhabilitation du barrage de Dubreuil dans le département du Sud.

.../ La tendance actuelle est de désengager progressivement l’Etat et d’intégrer les usagers de l’eau. D’où la formation de groupes d’usagers dans certains périmètres dans les départements du Sud, l’Ouest, l’Artibonite et le Nord-Ouest pour une gestion mixte. C’est le cas du système d’irrigation d’Avezac (2,000 ha), de celui de la plaine du Cul-de-sac (Arcahaie et Croix-des-Bouquets) ainsi qu’au niveau des 26 petits périmètres (3,000) répartis entre le Nord-Ouest, l’Artibonite, l’Ouest et le Sud. Toutefois, nombreux sont les micro systèmes qui sont entièrement gérés par les usagers eux-mêmes. Il sera mis en place une législation qui facilite les rentrées générées par l’utilisation quotidienne de ces eaux, de même qu’un programme de formation continue des usagers. Le Ministère de l’Agriculture quant à lui gardera et renforcera son rôle d’orientation, de suivi des actions, et d’évaluation, ainsi que sa fonction d’appui aux opérations de maintenance des structures primaires.

Crédit rural

«A travers le Bureau de Crédit Agricole (BCA)⁸, l’Etat a mis en place un système de fonds de garantie permettant l’accès au crédit. Les fonds de garantie sont des valeurs déposées dans des institutions financières privées et des ONG afin de garantir partiellement ou totalement les prêts que ces institutions peuvent actuellement accorder aux producteurs intéressés. Ainsi, ils ont une valeur incitative et encouragent le secteur privé à intervenir dans le crédit rural. Environ 170 institutions financières devraient avoir signé des protocoles d’accord avec le BCA pour obtenir des fonds de l’ordre de 168 millions de gourdes à des fins d’investissements. En vue de la relance de la production rizicole, l’Etat haïtien a investi 94 millions de gourdes dans la seule vallée de l’Artibonite où le riz est cultivé sur près de 30,000 ha. Ces ressources sont utilisées à des fins d’achat d’outils et d’intrants agricoles (motoculteurs – pompes d’irrigation – engrais) qui, à leur tour, entrent dans le cadre d’un programme de crédit aux rizières. Selon, le rapport du BCA, le taux de recouvrement est encourageant, au vu des profits réalisés par les institutions financières : 2 %, soit 1 million de gourdes.

Le renforcement de la recherche-formation-développement

«Dans ce domaine, le MARNDR entend mettre l’accent sur l’intégration des trois volets précédemment cités, la réhabilitation de sept centres régionaux de Recherche-Formation-Développement et leur dotation en moyens humains et matériels en accord avec les besoins de chacune des régions. En matière de recherche-développement, le Ministère de l’Agriculture bénéficie de l’appui d’un projet de la Banque Mondiale (Projet d’Intensification Durable de l’Agriculture - PIDA) visant à financer la restructuration du secteur de la recherche agricole.

L’appui à la structuration du monde agricole

«Axe transversal de la stratégie du Ministère de l’Agriculture, l’appui à la structuration du monde rural est une constante de la politique du MARNDR. Quelle que soit l’intervention concernée, le partenariat avec les véritables acteurs locaux du développement, en particulier les paysans, est privilégié. Mais la structuration actuelle du monde agricole est faible, ce qui rend difficile l’établissement d’un véritable partenariat. Des efforts spécifiques sont donc entrepris en la matière, pour consolider les jeunes structures existantes (Chambres d’agriculture, plates formes départementales, ...).

ENGAGEMENT IV

“Nous nous efforcerons de faire en sorte que les politiques concernant le commerce des denrées alimentaires et agricoles et les échanges en général contribuent à renforcer la sécurité alimentaire pour tous grâce à un système commercial mondial à la fois juste et axé sur le marché”.

Les infrastructures de transport⁹

«Le réseau routier national ne s’est pas modernisé grandement depuis 1996. Il compte environ 4,284 km de routes réparties de façon inégalitaire entre les départements. Et, en dehors d’une moitié de la route Nationale No.2, l’ensemble du réseau routier national est en mauvais état. La situation du transport aérien et des installations aéroportuaires reste aussi difficile. Toutefois, une timide amélioration se poursuit depuis une dizaine d’années. Aujourd’hui, le pays compte une douzaine de pistes, dont seulement cinq sont utilisables : Port-au-Prince et Cap-Haïtien, de classe internationale, Jérémie, Cayes et Jacmel qui ne peuvent accueillir que des avions de moins de 10 places.

«De façon générale, le déficit d’équipements portuaires est grand, ce qui rend l’exploitation portuaire difficile sur le plan commercial, industriel et touristique. Le projet de remise en état de certains ports était prévu en 1996. Cependant, il n’a été que partiellement mis en œuvre, l’Etat haïtien ayant entrepris seulement la construction d’un débarcadère à Jacmel dans le département du Sud-Est. Par contre, le secteur privé du département du Sud a entrepris la construction d’un port commercial dans la baie de Saint-Louis du Sud.

ENGAGEMENT VI

“Nous encourageons l’affectation et l’utilisation optimales de l’investissement public et privé pour faire progresser les ressources humaines, les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et forestiers durables et le développement rural, dans les zones à fort comme à faible potentiel”.

Investissements et accès aux marchés et aux aliments¹⁰

«La stratégie proposée pour les deux prochaines années pour le secteur routier vise à (1) identifier les investissements nécessaires pour s’assurer que les routes essentielles au développement du pays seraient praticables en toutes circonstances; et (2) mettre en place un cadre institutionnel à même de garantir la durabilité de ces investissements et, au-delà, une gestion efficace du secteur. Le premier objectif consiste à identifier les routes prioritaires (en raison de leur trafic, de leur importance pour le développement économique et social, mais aussi en essayant de distribuer l’infrastructure de façon structurante pour le pays) et de traiter la question des « points critiques » (ponts par exemple) qui permet d’assurer la continuité du réseau et l’accès à tout le territoire. Le choix des technologies de réhabilitation doit être adapté à l’intensité de la demande afin d’utiliser les ressources financières de façon rationnelle et pouvoir ainsi couvrir la plus grande partie possible du réseau. Le deuxième objectif implique notamment de mettre rapidement en place un mécanisme efficace d’entretien routinier et périodique (Fonds d’Entretien Routier) et

d’appuyer les évolutions institutionnelles du MTPTC, nécessaires à la constitution progressive d’une administration agile et efficace, centrée sur des missions de régulation.

Aménagement durable des bassins versants¹¹

«Le Plan d’Action pour l’Environnement (PAE), élaboré en 1999, propose des pistes pour une gestion concertée des bassins versants. L’objectif est la restauration de la capacité des bassins versants surplombant les périmètres irrigués, les barrages hydro-électriques et les grandes agglomérations urbaines à fournir les services écologiques et économiques de base nécessaires au développement du pays et à réguler les phénomènes d’inondation affectant les centres urbains. .../ La gestion des bassins versants stratégiques s’articule autour d’actions privilégiées :

- L’élaboration et la mise en œuvre de plans d’aménagement de bassins versants reflétant les lignes directrices du MARNDR s’asseyant sur une planification intégrée, la participation et la responsabilisation des communautés à la gestion de leurs terroirs
- Le développement et la poursuite d’une agriculture conservacionniste centrée sur la conservation du sol et de l’eau et l’augmentation de la production agricole
- La promotion de mesures focalisées sur la protection des plans d’eau naturels et la mise en défense d’espaces critiques
- La création de forêts pour constituer un domaine forestier de production capable de satisfaire les besoins nationaux de consommation en bois-énergie et de services.

Mesures de lutte contre le déboisement¹²

«Les pressions exercées sur les ressources naturelles restantes sont extrêmes, aggravées par le flou du cadre institutionnel et régulateur national et local, et contribuent à une dégradation accélérée des aires protégées et des forêts. Les taux alarmant de déboisement mènent à des processus d’érosion accélérée des sols et de sédimentation des cours d’eau. Actuellement le taux de couverture forestière couvre moins de 2% de la surface du pays. A ceci s’ajoute l’inexistence d’un mécanisme d’appui et de coordination nationale de lutte contre la dégradation des terres et de protection de la biodiversité (plan d’action national, stratégie nationale). Dans la pratique, il n’existe aucune coordination entre les activités de terrain en matière de gestion locale des ressources naturelles. Par ailleurs, plusieurs plans communaux de développement existent et plusieurs initiatives locales de Gestion des Ressources Naturelles à succès ont été identifiées. Mais il y a un besoin d’une mise en cohérence des interventions diverses avec les politiques agricoles et environnementales, qui permettrait une coordination locale pour la mobilisation et l’optimisation des ressources humaines et financières.

Les priorités du gouvernement de transition dans ce domaine sont :

- Opérationnaliser, dans le contexte de la mise en oeuvre de la Convention de la Lutte contre

Désertification et la Convention sur Diversité Biologique, la gestion des ressources naturelles, moyennant le renforcement des capacités nationales et locales en matière de gestion environnementale, et la création de plateformes inter-institutionnelles (nationale et locales) et la mise en place d'un mécanisme de planification/mobilisation de ressources qui permettent de répondre aux besoins des populations en zones dégradées.

- Réduire les pressions existantes sur les ressources ligneuses en Haïti, en offrant des options viables de substitution d'énergie aux ménages et aux entreprises situés en zones urbaines, et augmenter l'efficacité énergétique de la filière charbon de bois tout en explorant des options alternatives en énergies renouvelables (éolienne, solaire).

Les références

¹ Le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) est formé des représentants des Etats Membres de la FAO ou des Nations Unies ayant notifié par écrit leur désir d'en faire partie et leur intention de participer à ses travaux. Le CSA a pour mission essentielle l'examen, la coordination et le suivi des politiques concernant la sécurité alimentaire mondiale;

² CNSA (2003) . Bulletin de conjoncture No. 5. Port-au-Prince, Haïti;

³. PNUD (2003) Profil, perception et caractéristique de la pauvreté en Haïti. Cité dans le CCI;

⁴ 50 % de la population haïtienne se partage 10 % du revenu national;

⁵ Cadre de Coopération Intérimaire 2004-2006/ Thématique Agriculture et Sécurité Alimentaire. www.ccihaiti.undg.org ;

⁶ Pour de plus amples informations, consulter R. Mathelier et R. Montas (2002) L'emploi en Haïti in PNUD/AHE. La situation économique et sociale en Haïti en 2002;

⁷ INESA/IRAM (2004). Analyse des besoins du secteur de la microfinance en Haïti. Dossier préparé pour le PNUD;

⁸ Le BCA est une institution autonome sous tutelle du Ministère de l'Agriculture ;

⁹ Voir CCI 2004-2006/Thématique: Infrastructures et Services Urbains (site déjà cité);

¹⁰ CCI 2004-2006/Thématique: Infrastructures et Services Urbains. (cf. site déjà cité);

¹¹ Plan d'Action pour l'Environnement / Programme des bassins versants stratégiques. MDE 1999;

¹² CCI/Thématique Environnement (cf. site déjà cité).

Patronnage

Le suivi de la situation alimentaire présenté dans ce bulletin est réalisé grâce aux contributions techniques des partenaires institutionnels suivants :

Le MARNDR, particulièrement à travers ses Directions départementales et ses Bureaux agricoles communaux

L'HSI

Le MCI

La BRH

L'USAID

La CARE,

HAP - Hillside Agricultural Program -

timbrez ici

CNSA

Att : Bulletin de Conjoncture

7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti